

Révision: 2.0 Date: 14.04.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit Désignation Commerciale Nom Chimique N° CAS N° EINECS No. D'Enregistrement d'REACH	M-Line 361A-20R Solder Mélange Mélange Mélange Aucune attribué.
1.2	Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur l'utilisation Utilisation Identifiée	PC38 Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux Usage réservé aux utilisateurs professionnels.
1.3	Information sur le fournisseur Identification de la société Téléphone Fax Email (personne compétente)	Utilisations Déconseillées VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD Stroudley Road Basingstoke Hampshire RG24 8FW United Kingdom +44 (0) 1256 462131 +44 (0) 1256 471441 mm.uk@vishaypg.com
1.4	Tél. d'urgence	(00-1) 703-527-3887 CHEMTREC

2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1.1	Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Skin Sens. 1; H317 Repr. 1A; H360DF Lact.; H362
2.1.2	Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE	R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.Repr. 1; R60: Peut altérer la fertilité. Repr. 1; R61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
2.2	Éléments d'étiquetage Désignation Commerciale Pictogramme(s) de Danger	Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) M-Line 361A-20R Solder
	Mention(s) d'Avertissement	Danger
	Contient:	Lead et Rosin
	Mention(s) de Danger	H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H360FD: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. H362: Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
	Conseil(s) de Prudence	P201: Se procurer les instructions avant utilisation.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Autres informations

Aucun.

2.3 Autres dangers

La fumée produite pendant la soudure contient de la colophane, un allergène pouvant provoquer une irritation et des lésions pulmonaires. La fumée produite pendant la soudure contient de la colophane, un allergène pouvant provoquer une irritation et des lésions pulmonaires.

3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Lead	35-40	7439-92-1	231-100-4	Aucune attribué	Repr. 1A; H360DF Lact.; H362
Rosin	1-5	8050-09-7	232-475-7	Aucune attribué	Skin Sens. 1; H317

H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H360FD: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. H362: Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification CE et Phrases de Risque
Lead	35-40	7439-92-1	231-100-4	Aucune attribué	Repr. 1; R60 Repr. 1; R61 R64
Rosin	1-5	8050-09-7	232-475-7	Aucune attribué	R43

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R60: Peut altérer la fertilité. R61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.

4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

Révision: 2.0 Date: 14.04.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

Ingestion	et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation s'étend.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel. Les fumées dégagées pendant la soudure peuvent provoquer une irritation et endommager les muqueuses et les voies respiratoires. La fumée produite pendant la soudure contient de la colophane, un allergène pouvant provoquer une irritation et des lésions pulmonaires.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traiter symptomatiquement. En cas de brûlures, refroidir immédiatement la peau atteinte avec de l'eau froide; continuer le traitement le plus longtemps possible. Si la personne est suspectée d'avoir subi une surexposition, elle doit passer des examens pour déterminer sa plombémie. Le patient doit être placé sous surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction	Ceux appropriés pour contenir l'incendie.
Moyens d'Extinction Appropriés Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser d'eau sur les incendies en présence de métal en fusion.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Les flux dégagés pendant une soudure à âme décapante peuvent s'enflammer lors de la fusion du métal. Une fois chauffé à des températures de soudure, le solvant du flux arrivera à ébullition et transportera des gouttelettes de colophane et des produits de dégradation thermique tels que des aldéhydes aliphatiques, des acides et des terpènes. Pas de plomb ni d'antimoine détecté dans les fumées issues de la soudure à des températures inférieures à 537 °C. La soudure peut libérer du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des fumées d'oxyde de plomb.
5.3 Conseils aux pompiers	Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. La soudure se solidifie en refroidissant et peut être mise au rebut. Éviter d'inhaler les fumées pendant la soudure. Utiliser avec précaution pour éviter d'inhaler les fumées si un chalumeau est utilisé pour découper de grands morceaux.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Attendre que le produit se refroidisse et/ou se solidifie avant de le ramasser. Transférer dans un conteneur pour élimination. Revalorisation ou recyclage si possible. Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux.
6.4 Référence à d'autres sections	Voir Rubrique: 8, 13

7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact. Éviter d'inhaler les fumées pendant la soudure. Utiliser avec précaution pour éviter d'inhaler les fumées si un chalumeau est utilisé pour découper de grands morceaux. Lorsque
--	---

Révision: 2.0 Date: 14.04.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

- fondu: Éviter absolument tout contact avec l'eau. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 Température de stockage: Ambiante.
 Temps limite de stockage: Stable dans les conditions normales.
 Matières incompatibles: Stocker à l'écart des sources de soufre. Conserver à l'écart des: Forte Acides, Alcalis, Chlore et Agents oxydants forts. L'utilisation de flux d'acide puissants peut dégager des vapeurs de chlorure de plomb toxiques.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
 PC38 Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux. Voir Rubrique: 1.2

8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m ³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m ³)	Remarque:
Lead and inorganic compounds (as Pb)	7439-92-1	-	0.10	-	-	INRS (ED 984)

Remarque: INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

8.1.2 Valeur limite biologique

Non fixé.

8.1.3 PNECs et DNELs

Non fixé.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact. Éviter d'inhaler les fumées pendant la soudure. Utiliser avec précaution pour éviter d'inhaler les fumées si un chalumeau est utilisé pour découper de grands morceaux. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage



Lorsque fondu: Lunettes de protection ou Masque de protection complète du visage.

Protection de la peau



Protection des mains: Porter des gants imperméables (NE374). Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.

Protection respiratoire



Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.

Risques thermiques

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de

Non applicable.
Éviter le rejet dans l'environnement.

Révision: 2.0 Date: 14.04.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

l'environnement

9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Argenté - Grises métal sous forme de fil
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'Evaporation	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	>1 (H ₂ O = 1)
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations

Aucun.

10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2	Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Les flux dégagés pendant une soudure à âme décapante peuvent s'enflammer lors de la fusion du métal. Réagit vigoureusement avec le chlore et les agents oxydants. L'utilisation de flux d'acide puissants peut dégager des vapeurs de chlorure de plomb toxiques.
10.4	Conditions à éviter	Lorsque fondu: Éviter absolument tout contact avec l'eau.
10.5	Matières incompatibles	Conserver à l'écart des: Forte Acides, Alcalis, Chlore et Agents oxydants forts. Stocker à l'écart des sources de soufre.
10.6	Produit(s) de décomposition dangereux	Une fois chauffé à des températures de soudure, le solvant du flux arrivera à ébullition et transportera des gouttelettes de colophane et des produits de dégradation thermique tels que des aldéhydes aliphatiques, des acides et des terpènes. Pas de plomb ni d'antimoine détecté dans les fumées issues de la soudure à des températures inférieures à 537 °C. La soudure peut libérer du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des fumées d'oxyde de plomb.

11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)

11.1	Toxicité aiguë	
	Ingestion	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
	Inhalation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 14.04.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

Contact avec la Peau	remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 >20.0 mg/l. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée Mutagénicité sur les cellules germinales	Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Repr. 1A: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. Lact.: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2 Autres informations	Les fumées dégagées pendant la soudure peuvent provoquer une irritation et endommager les muqueuses et les voies respiratoires. La fumée produite pendant la soudure contient de la colophane, un allergène pouvant provoquer une irritation et des lésions pulmonaires.

12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
12.2 Persistance et dégradabilité	Estimation Mélange CL50 >100 mg/l (Poissons)
12.3 Potentiel de bioaccumulation	La partie organique du produit est biodégradable.
12.4 Mobilité dans le sol	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation. (métal sous forme de fil)
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Le produit devrait être peu mobile dans le sol. (métal sous forme de fil)
12.6 Autres effets néfastes	Pas classé comme PBT ou vPvB. Rien de connu.

13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	La soudure peut être récupérée. Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux (2008/98/EEC).
13.2 Autres informations	L'élimination des déchets électriques doit être conforme à la Directive relative aux déchets électriques et électroniques (Directive WEEE 2012/19/EU).

14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	ADR/RID / IMDG / IATA
14.1 Numéro ONU	Non classé comme dangereux pour le transport.
14.2 Désignation officielle de transport	Non classé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non classé
14.4 Groupe d'emballage	Non classé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non classé comme Polluant Marin.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 2.0 Date: 14.04.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

14.8 Renseignements supplémentaires Aucun.

15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Règlements de l'UE

Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation

Les concentrations en plomb dans l'équipement électrique sont règlementées par la Directive 2002/95/CE (communément appelée la Directive relative aux restrictions sur les substances dangereuses) et la Directive corrigée 2011/65/UE.

SVHCs

Aucun

15.1.2 Règlements nationaux

Allemagne

Classe de danger pour l'eau 1

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non disponible.

16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Classification(s) harmonisée(s) pour Rosin (CAS# 8050-09-7), Enregistrement(s) ECHA pré-existant Rosin (CAS# 8050-09-7) et comité d'évaluation des risques (RAC) (05.12.13) Lead (CAS# 7439-92-1):

<http://echa.europa.eu/documents/10162/57ceb1ac-aafc-4852-9aa5-db81bcb04da3>

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil/Résultat du test
Repr. 1A; H360DF	Calcul du seuil
Lact.; H362	Calcul du seuil

LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.